

Marseille, le 22 septembre 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

« DES ESPECES QUI COMPTENT » : un bilan très positif

La 12^e édition de l'opération « **DES ESPECES QUI COMPTENT !** » s'est déroulée avec un fort taux de participation les 18 et 19 septembre sur Marseille, Cassis et La Ciotat, en dépit d'un fort mistral, ce qui a contraint à prospecter moins de sites qu'en 2014 (16 sites en 2015 contre 33 en 2014). Et avec à la clé, un bilan très positif sur le recensement des espèces patrimoniales - mérours, corbs et grandes nacres !

Cette nouvelle édition a également été marquée par la **signature de la convention de partenariat entre le Comité Départemental des Bouches-du-Rhône de la Fédération Française d'Études et de Sports Sous-Marins (FFESSM) et le Parc national des Calanques**, le 19 septembre.

La 12^e édition en chiffres

Cette opération confirme sa place de plus importante manifestation ponctuelle de science participative en France, en milieu subaquatique.

Elle permet de réunir les fédérations et clubs de plongée, de pêcheurs sous-marins et d'apnéistes, et de s'appuyer sur leur expérience d'observateurs bénévoles passionnés pour une meilleure connaissance du milieu marin. Ces journées de suivis permettent aussi de compléter les données déjà acquises depuis plusieurs années sur ces espèces, et d'obtenir des indications sur l'évolution de leurs populations dans les eaux du Parc national.

Cette nouvelle édition a ainsi permis de mobiliser **plus d'une centaine de plongeurs, apnéistes et pêcheurs sous-marins** bénévoles, guidés par des scientifiques du GEM (Groupe d'étude du Mérour) et des agents du Parc national.

Au rang des participants, l'opération a par ailleurs compté **14 clubs et structures fédérales***, parmi lesquelles la FFESSM et la Fédération de Chasse Sous-Marine Passion (FCSMP). En outre, pour la première fois cette année, des plongeurs de l'Agence des aires marines protégées se sont joints à l'opération.

Au total, 127 mérours, 24 corbs et 67 grandes nacres ont été comptabilisés sur 16 sites entre l'archipel du Frioul et l'île Verte, malgré des conditions météorologiques moins propices qu'en 2014, mais grâce à une remarquable mobilisation des clubs et de leurs adhérents.

Contact presse : Laurence DELACHAUME
Tél : +33 (0)4 20 10 50 12
laurence.delachaume@calanques-parcnational.fr

Impasse Paradou - Bât A4
13009 Marseille



	2015	2014
Température de l'eau	Entre 15 et 21°C **	18-20°C
Nombre de sites	16	34
Plongeurs	130	212
Clubs	14	18
Mérus	127	177
Grandes Nacres	67	148
Corbs	24	17

* Le Parc national et son conseil scientifique remercient tout particulièrement les 15 structures impliquées : Airbus Hélicopters, Agence des Aires Marines Protégées, ASPTT Marseille, ATSCAF, CNPRS, Enfant et la Mer, CPIE Côte Provençale Atelier bleu, Dauphins d'Avignon, FCSMP, Plongée Passion, PPA, SC PAM, Septentrion environnement, Subaquatique Club Lambescain, YCPR.

Un remerciement tout particulier également aux clubs YCPR à Marseille, Plongée Passion à La Ciotat, et à Jean-Claude Cayol à Cassis, qui ont accueilli la manifestation, à la ville de Cassis pour son aide logistique, ainsi qu'aux organisateurs : Frédéric Fedorowsky, président de la Commission Environnement et Biologie Subaquatique des Bouches du Rhône, ainsi qu'à toute l'équipe de la CEBS13 et Jean Cabaret, président de la Commission régionale Environnement et Biologie Subaquatique Provence Alpes et administrateur du Parc national.

**suivant les sites et les conditions météorologiques (fort mistral le samedi 19 septembre)

Signature de la convention de partenariat

La signature de la convention de partenariat, entre le Comité Départemental des Bouches-du-Rhône de la FFESSM et le Parc national des Calanques, **marque une volonté forte de renforcement des liens, déjà engagés de longue date, entre les deux structures.**

L'objectif principal de cette collaboration est de **promouvoir un développement durable des activités subaquatiques en sensibilisant les pratiquants sur la richesse exceptionnelle et la fragilité des écosystèmes marins du Parc.** Il s'agit aussi de permettre à ces amateurs passionnés de contribuer aux objectifs du Parc, notamment au travers d'**actions de sciences participatives**, comme l'opération « Des espèces qui comptent ! ».

Outre le partenariat technique, le Parc national apporte, dans le cadre de cette convention, un financement pour la réalisation des projets portés par la Commission Départementale Environnement et Biologie Subaquatiques des Bouches-du-Rhône (CDEBS 13).

Genèse de l'opération « Des espèces qui comptent ! »

L'opération « **Des espèces qui comptent !** » est organisée dans le cadre de Septembre en Mer par la Commission Environnement et Biologie Subaquatiques 13 et le Comité régional Provence Alpes de la Fédération française d'études et de Sports Sous-Marins (FFESSM), avec le soutien du Parc national des Calanques et de l'Office de la Mer. L'opération est aussi menée avec l'appui scientifique

du Groupe d'étude du mérrou (GEM), du Parc marin de la Côte bleue et de l'Institut Océanographique Paul Ricard ; et bien sûr, l'aide de nombreux clubs de plongée, de plongeurs, pêcheurs sous-marins, et apnéistes bénévoles issus de clubs locaux et régionaux rattachés aux fédérations de la FFESSM et de la FCSMP.

C'est en 2003, avec l'appui de l'Office de la Mer, que le Groupement d'intérêt public des Calanques (GIP des Calanques), organisme préfigurateur du Parc national, a initié les premiers recensements de mérrou et de grandes nacres dans les eaux marseillaises, suscitant l'enthousiasme de nombreux plongeurs bénévoles et non scientifiques. L'opération, désormais organisée par le CODEP13 de la FFESSM, permet de recueillir de nombreuses informations (population, habitat, répartition, comportement, etc.) sur ces espèces emblématiques mais vulnérables que sont le mérrou brun, la grande nacre et le corb.

Elle répond à un objectif essentiel du CODEP13 et du Parc national des Calanques : associer les pratiquants de sport et loisirs de nature amoureux des Calanques et du milieu marin à la démarche de connaissance et à la gestion de ce site exceptionnel.

Les opérations de comptage ont lieu depuis 2013 dans l'ensemble des eaux du cœur marin du Parc national des Calanques, allant de Marseille à La Ciotat, en passant par Cassis.

Quelles sont les trois espèces recensées ?

Trois espèces sont recensées depuis le début de cette opération : le mérrou brun, le corb et la grande nacre. Toutefois, grâce aux nouvelles plaquettes immergeables distribuées cette année aux participants, de nombreuses autres espèces patrimoniales ont également été recensées.

Le mérrou brun de Méditerranée (*Epinephelus marginatus*)



le prédateur de plus haut niveau.

Il change de sexe au cours de sa vie : d'abord femelle, il devient mâle entre 10 et 15 ans. Il ne devient dominant qu'à partir de 25-30 ans (il faut un mâle dominant pour au moins 10 femelles pour qu'il soit stimulé sexuellement). Le renouvellement des générations d'adultes reproducteurs (et donc la garantie de la survie de l'espèce) prend donc un certain temps. Espèce patrimoniale, indicatrice de la qualité du milieu, le retour du mérrou est surtout un signe que la chaîne alimentaire qui le précède est en bonne santé, le mérrou étant

Les effectifs relevés lors des comptages de mérrou dans les eaux marseillaises sur 12 ans de suivis (2003-2015) fluctuent selon les sites et les années : 1 mérrou en 2003, 24 en 2004, 56 en 2005, 42 en 2006, 68 en 2007, 9 en 2009, 45 en 2010, 51 en 2011, 20 en 2012, 66 en 2013, 177 en 2014 et 127 en 2015.

Ces fluctuations dépendent en partie de l'effort de comptage déployé : comptages sur un seul jour en 2003, 2009, 2010, 2011 et 2012, et sur deux ou trois jours les autres années, du nombre de plongeurs

impliqués mais également des conditions du milieu qui peuvent être très variables (température de l'eau).

Ainsi, si la population de mérus peut sembler stationnaire depuis plusieurs années, elle paraît néanmoins faible au regard du très fort potentiel en habitats favorables (surtout quand on la compare aux données en provenance du Parc national de Port-Cros).

Le corb (Sciaena umbra)

Devenu très rare dans les Calanques, le corb (jusqu'à 75 cm) vit le plus souvent en petits bancs, à l'abri d'un rocher ou d'une faille où il peut se cacher. Comme le mérus, cette espèce emblématique de Méditerranée est considérée comme un véritable indicateur de la qualité du milieu.

En 10 années de comptage (2003-2013), seulement 7 rencontres de corbs ont été effectuées. Comme pour le mérus, les populations de corbs devraient être beaucoup plus importantes au regard des potentialités en terme d'habitat et de nourriture. En 2014 et en 2015, plusieurs individus, respectivement 17 et 24 ont pu être observés sur quelques sites du Parc national.

Depuis le mois de décembre 2013 le corb bénéficie d'un moratoire, interdisant sa pêche dans le cadre de la pêche de loisir.



La grande nacre (Pinna nobilis)

La grande nacre est le plus grand coquillage de Méditerranée et le deuxième plus grand du monde (1,20 m max de long). On la trouve le plus souvent cachée dans les longues feuilles des herbiers de Posidonie. Ce mollusque peut vivre jusqu'à 20 ans et se nourrit de plancton et de matière organique qu'elle filtre entre ses valves entrebâillées. Elle est protégée au niveau européen et méditerranéen depuis 1993.

En 2015, 67 grandes nacres ont été recensées.



Mérus © Jean-Georges Harmelin

Corb © Frédéric Fedorowsky

Grande nacre et Posidonie © Olivier Bianchimani